



Comptabilité et fiscalité

Ce que toute sage-femme sous propre responsabilité professionnelle doit savoir

Objectifs

Ce cours vous donnera une vue d'ensemble de la gestion des comptes d'une sage-femme. Vous apprendrez à connaître les principaux termes comptables et les obligations légales. Vous saurez quelles sont les recettes et les dépenses que vous devez ou pouvez enregistrer et serez en mesure d'expliquer quelles données doivent figurer dans une écriture comptable. Il sera présenté un bilan annuel et une sélection de logiciels de comptabilité

Contenu

Dispositions légales • Conseils pratiques et astuces pour une bonne tenue de la comptabilité • Aspects fiscaux liés à la situation spécifique de la sage-femme sous propre responsabilité professionnelle

Méthodologie/Didactique

Conférence, discussion

Participant-e-s

Sages-femmes

Intervenant-e-s

Elisa Patelli, experte-comptable
Rossella Martini, sage-femme sous propre responsabilité professionnelle

Date, lieu

Jeudi 29 janvier 2026, en ligne

Horaire

14h-17h

Nombre

Minimum 12, maximum 18

Points-log

3

Prix

Membres CHF 120.-

Non-membres CHF 150.-

Délai d'inscription

8 janvier 2026